

Édito

Quand 29 compagnies de spectacle vivant inventent de nouveaux modèles de coopération...

Nous, acteurs culturels agissant sur le territoire du Maine et Loire, qui proposons chaque année des spectacles à l'attention du jeune et du tout public, nous conjugons nos énergies pour vous présenter Le Catalogue des compagnies professionnelles fédérées au S.A.A.S (Structures Artistes Associés & Solidaires).

Dans un esprit de non compétitivité, 107 spectacles y sont rassemblés afin de défendre une proposition culturelle riche et diversifiée.

Dans un souci d'intérêt général et afin de continuer à défendre une culture pour tous et de proximité, ce Catalogue présente des spectacles à la fois de théâtre, de danse, de musique, en salle et en rue, qui peuvent aujourd'hui rencontrer un large public et qui participent au rayonnement de l'art vivant dans le département.

Le S.A.A.S en 2012 c'est un regroupement de 29 compagnies professionnelles de spectacle vivant implantées en Maine-et-Loire qui s'inscrit dans l'économie sociale et solidaire.

En quelques chiffres *

80000 spectateurs

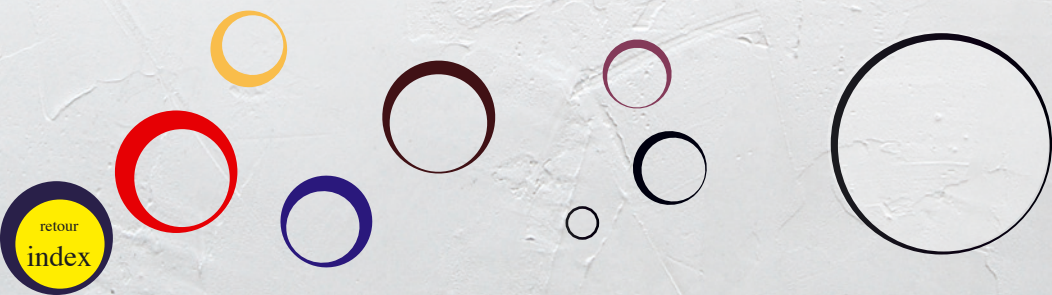
651 représentations

238 salariés

165 ateliers de pratique artistique

85 spectacles en tournées

*chiffres de l'année 2012



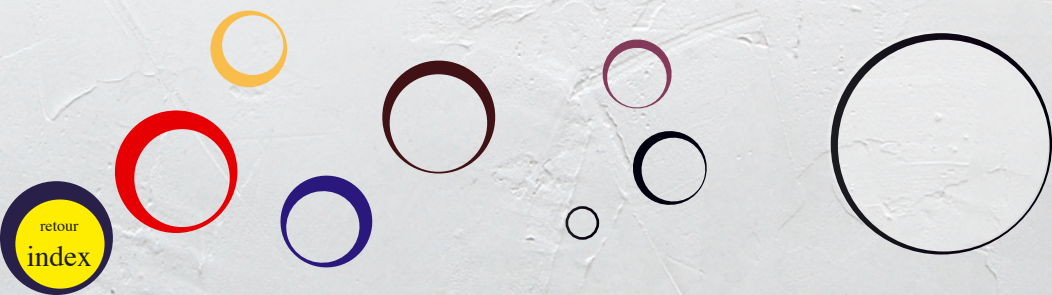
Il n'est plus nécessaire, aujourd'hui, de rappeler la vitalité et la richesse culturelle dont nous jouissons en Maine et Loire. Cette attractivité par la culture, nous la devons à tous les artistes, les compagnies, les techniciens qui agitent notre curiosité et notre imaginaire. Le S.A.A.S. est un acteur majeur de cette dynamique sur notre territoire. Cette formation originale de compagnies solidaires est le fruit d'une lutte, commencée dès 2003, à la faveur des premières questions sur l'intermittence. Grâce à un travail d'échange et de rencontre, le S.A.A.S. propose aujourd'hui un catalogue riche et vivant, qui peut rayonner ici et au-delà.

Le travail d'équipe et le professionnalisme de tous ses membres trouveront, j'en suis sûre, écho dans d'autres territoires, afin que cette formation originale permette, partout, de développer le vivre-ensemble. La culture permet la paix et le dialogue et les arts vivants sont le vecteur d'une énergie bénéfique à tous.

La culture n'est de la compétence de personne, mais elle doit être un devoir partagé pour toutes les collectivités territoriales et tous les acteurs, très divers, de cette filière !

Corrine Bouchoux

sénatrice Europe Ecologie-Les Verts (EELV) du Maine-et-Loire



Le SAAS a souhaité regrouper dans ce catalogue l'ensemble des spectacles que joueront en tournée ses 29 compagnies adhérentes.

Je veux saluer cette initiative qui, au travers de la qualité et de la diversité des spectacles proposés, témoigne de l'immense potentiel de création de ces troupes. La richesse et le dynamisme que renvoient ces troupes est aussi celui de toute une profession qui œuvre chaque jour en Maine-et-Loire, dans la région et bien au-delà pour le développement d'une vie culturelle et artistique, dense et solidaire.

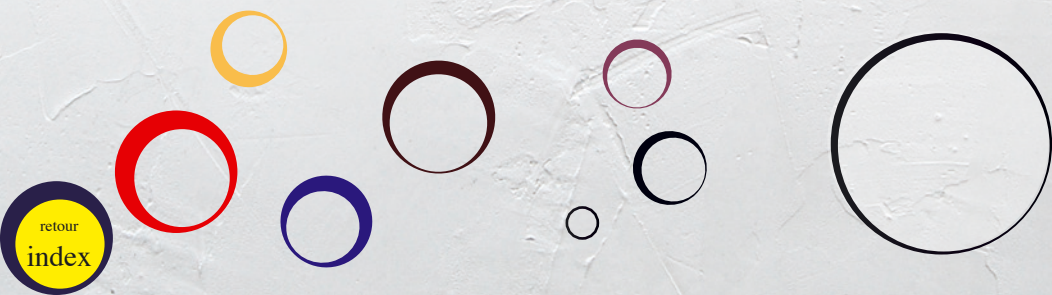
Avec le soutien du Conseil général, l'EPCC Anjou Théâtre s'est donné comme priorité de travailler avec et pour les compagnies de notre département. Il les accompagne dans leurs actions de création, de diffusion et de médiation.

C'est cet esprit qui guide notre partenariat avec le SAAS. Un partenariat initié dès la création de l'EPCC en soutien du festival Ça chauffe à Mûrs-Erigné.

Désormais, le SAAS s'impose à nous comme un interlocuteur privilégié en raison non seulement du nombre et de la diversité de ses compagnies mais aussi du maillage qu'il a su réaliser sur notre territoire.

Christophe BECHU

Président de l'EPCC Anjou Théâtre



Soutenir la culture et plus particulièrement la création sous toutes ses formes est pour nous une constante, voire même une évidence. Quoi de plus naturel d'avoir répondu présent à la demande du collectif en recherche d'un nouveau lieu de travail ? Quoi de plus logique également que de leur proposer un lieu dédié à l'origine au soutien de l'activité des dernières années des anciens Établissements Cannelle, désormais « Rive d'Arts » et aujourd'hui destinés eux aussi à la création.

La ville des Ponts-de-Cé affirme ainsi sa conviction : soutenir les artistes, jusque dans leur activité la plus invisible et souterraine, pour aider l'art à jouer le meilleur des rôles dans notre société où chacun a soif de sens.

Merci donc à vous tous, artistes, auteurs, techniciens qui nous permettez de grandir un peu plus chaque jour. Puisse ce catalogue aider à vous faire connaître et à diffuser votre art au-delà des frontières régionales.

Joël Bigot

Maire de la ville des Ponts-de-Cé

Vice-président d'Angers Loire Métropole

